

L'INSTRUMENTALISATION DE L'IDENTITÉ SOCIALE COMME FACTEUR DES CONFLITS ARMÉS ET INTERETHNIQUES EN RÉPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

THE INSTRUMENTALIZATION OF SOCIAL IDENTITY AS A FACTOR IN ARMED AND INTERETHNIC CONFLICTS IN THE DEMOCRATIC REPUBLIC OF CONGO?

Nickson Bondo Museka*

DOI: 10.24193/subeuropaea.2025.2.05

Published Online: 2025-12-16

Published Print: 2025-12-31

Abstract

For several decades, the Democratic Republic of Congo (DRC) has been engulfed in recurrent cycles of armed conflict and intercommunal violence driven by a complex interplay of endogenous and exogenous factors. While existing scholarship predominantly attributes these conflicts to the illegal exploitation of natural resources, this article broadens the analytical lens by examining additional structural and sociopolitical determinants. Central to this inquiry is the role of social identity in shaping, intensifying, and sustaining interethnic and intercommunal tensions. The study addresses two key questions: How has social identity contributed to the escalation of violent conflict in the DRC? And what mechanisms can mitigate this fragmentation in order to promote

* **Nickson Bondo Museka** est titulaire d'un doctorat (PhD) de l'Universität Leipzig (Allemagne). Actuellement, il est candidat postdoctoral en Droit international public à l'Université McGill (Canada). Parallèlement, il exerce en tant que Professeur Associé des universités en Relations internationales, en République Démocratique du Congo. Email: bondonickson@gmail.com



national unity and cohesion? By engaging these questions, this article contributes to ongoing scholarly debates on social identity theory, demonstrating its relevance as a critical explanatory framework for understanding the roots of armed conflict and interethnic violence in the DRC.

Keywords: *Social identity, Instrumentalization, Interethnic conflict, Armed conflict, Democratic Republic of the Congo (DRC)*

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, la République Démocratique du Congo (RDC) a traversé de multiples cycles de conflits armés et intercommunautaires dont les causes sont à la fois complexes et multidimensionnelles. Alors que plusieurs études dans la littérature se focalisent sur l'exploitation illégale des ressources naturelles comme la cause majeure des conflits armés en République Démocratique du Congo, cet article explore plusieurs autres facteurs endogènes et exogènes de ces conflits. Parmi ces facteurs, l'identité sociale constitue l'objet central de cette étude. Les questions fondamentales auxquels cet article entend répondre sont celles de savoir : **de quelle manière l'identité sociale a-t-elle contribué à l'exacerbation des tensions interethniques et intercommunautaires, jusqu'à engendrer certains des conflits armés les plus violents du continent africain ? Et comment remédier à cette fragmentation sociale afin de promouvoir l'unité et la cohésion nationales tant recherchées?** En répondant à ces deux questions, cette étude contribue de manière significative au débat scientifique sur la théorie de l'identité sociale, considérée comme l'une des principales sources de conflits armés et de tensions interethniques.

La théorie de l'identité sociale, développée par Henri Tajfel dans les années 1970, met l'accent sur les relations entre groupes sociaux plutôt que sur les interactions entre individus et leurs groupes d'appartenance.¹ Dans le cadre de cette analyse, il s'agit de comprendre comment cette théorie éclaire la dynamique des conflits en RDC. À cette fin, l'article mobilise trois perspectives théoriques complémentaires : **l'estime de soi (self-esteem theory), la construction sociale et l'identité collective.** Ces approches, intégrées à une conception élargie de l'identité sociale, permettent d'examiner respectivement les dimensions individuelles et collectives de l'appartenance des membres à des

¹ Henri Tajfel et John Turner, « An integrative theory of intergroup conflict », in Stephen Worchel et William G. Austin (dir.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*, Pacific Grove (CA), Brooks/Cole, 1979, p. 33-48.

groupes ethniques, tribaux ou communautaires, ainsi que les processus par lesquels ils s'identifient soit à ces groupes, soit à une nation.

Comme il sera démontré dans les sections suivantes, il convient de souligner que l'identité sociale ne constitue pas en elle-même la cause principale des conflits intercommunautaires et interethniques en République Démocratique du Congo. Toutefois, elle devient un facteur déterminant lorsqu'elle est instrumentalisée par des acteurs politiques ou des leaders communautaires dans le but de poursuivre des objectifs politiques ou socio-économiques, notamment dans un contexte de compétition pour des ressources naturelles limitées telles que l'accès au pouvoir, à l'emploi, à la terre, à l'eau, à la faune, à la flore, ainsi qu'aux minéraux du sol et du sous-sol.

Les conflits Hutu-Tutsi dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu (1996-1997, 2012-2013), le conflit entre Katangais et Kasaiens (1990), ainsi que les affrontements Hema-Lendu dans la province de l'Ituri, constituent des exemples significatifs de cette instrumentalisation de l'identité sociale. Ces cas illustrent davantage la dimension intergroupe analysée par Henri Tajfel dans sa théorie de l'identité sociale, que la dimension individuelle mise en avant par Leon Festinger dans sa théorie de la comparaison sociale ou encore par la théorie de l'estime de soi (*self-esteem theory*).

1. L'IDENTITE SOCIALE : THEORIE DES CONFLITS INTERETHNIQUES

Dans l'élaboration de sa théorie de l'identité sociale, Henri Tajfel s'est appuyé sur les fondements de la théorie de la comparaison sociale développée par Leon Festinger.² Dans ses travaux, Leon Festinger s'attache à analyser les mécanismes psychologiques qui conduisent un individu à considérer une proposition comme véridique, jusqu'à ce qu'elle se transforme en croyance.³ Leon Festinger distingue les sources de validation des croyances, des opinions et des attitudes individuelles en fonction de leur nature, qu'elle soit **physique ou sociale**.⁴ De ce fait, certaines croyances peuvent être validées sur la base de données physiques, accessibles par la perception individuelle, tandis que d'autres ne disposent pas de cette possibilité de vérification empirique et relèvent essentiellement d'une validation sociale.⁵ Dans ces situations,

² Leon Festinger, « A Theory of Social Comparison Processes », *Human Relations*, vol. 7, no 2, 1954, p. 117-140, [en ligne], disponible sur : <https://hum.sagepub.com>

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

l'individu est contraint de solliciter autrui et de recourir à une validation sociale pour confirmer la pertinence de ses croyances, opinions ou attitudes.⁶

Selon Festinger, contrairement aux croyances et aux opinions, les capacités individuelles peuvent être hiérarchisées sur une échelle de valeurs. Dès lors, l'individu est animé non seulement par le désir d'obtenir une perception claire de ses propres aptitudes, mais également par la volonté de se situer de manière avantageuse par rapport aux autres.⁷ Inspiré par les travaux de Leon Festinger, Henri Tajfel applique des principes similaires à l'analyse des situations intergroupes naturelles. Alors que la théorie de la comparaison sociale de Festinger se limite principalement à un niveau d'analyse interindividuel, Tajfel élargit la perspective en mettant l'accent sur les dynamiques collectives et les relations entre groupes sociaux.⁸

Henri Tajfel considère que l'identité d'un individu dépend largement de ses appartenances groupales, et plus spécifiquement de la distinction établie entre le groupe auquel il appartient (ou ses différents groupes d'appartenance) et les autres groupes.⁹ L'analyse de Henri Tajfel a été approfondie par l'apport majeur de Sergiu Mișcoiu, dont la théorie de la « construction collective contingente » examine la nation comme une identité collective construite, plutôt qu'une entité naturelle.¹⁰ Selon Mișcoiu, la cohésion nationale n'a rien de naturel : elle résulte d'un processus construit de différenciation et de comparaison entre groupes.¹¹ La nation est donc une **identité sociale macro-groupe**, qui organise la perception du monde via le prisme « nous/eux ».¹²

En d'autres termes, Mișcoiu montre que la nation constitue une identité sociale de type « macro-groupe », structurant la perception du monde à travers le prisme du contraste « nous/eux ». Elle se construit en établissant des frontières symboliques opposant les « nationaux » aux « étrangers », « envahisseurs » ou encore aux « minorités ».¹³ À ce stade, Mișcoiu confirme l'analyse de Tajfel selon laquelle l'identité sociale se fonde sur la différenciation

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid*, p.255

¹⁰ Sergiu Mișcoiu, *Naissance de la nation en Europe. Théories classiques et théorisations constructivistes*, L'Harmattan, Paris, 2010, p. 207.

¹¹ *Ibid.*

¹² *Ibid.*

¹³ *Ibid.*

entre un endogroupe et un exogroupe, comme évoqué précédemment. Comme nous le démontrerons dans les sections suivantes, les frontières symboliques - opposant les « nationaux » aux « étrangers », « envahisseurs » ou aux « minorités », telles que décrites par Mișcoiu - permettent d'expliquer, d'une part, les conflits interethniques; et d'autre part, elles éclairent l'incapacité du gouvernement congolais à construire une identité nationale véritablement collective.

Par ailleurs, les arguments avancés par Mișcoiu convergent avec ceux de plusieurs grands théoriciens de l'identité sociale. Plusieurs autres théoriciens de l'identité sociale corroborent les arguments de Tajfel et de Miscoiu. John Turner, par exemple, considère que **l'identité sociale renvoie à la dimension du concept de soi qui émane de l'appartenance à divers groupes.**¹⁴ Ainsi, l'individu ne se caractérise pas seulement par ses attributs personnels, mais également par son inscription au sein de catégories sociales telles que le genre, l'origine ethnique, la nationalité ou la classe sociale.¹⁵ Dans le même ordre d'idées, à travers leur théorie de l'identité sociale, Tajfel et Turner montrent que la **mobilité sociale** rend possible, pour un individu appartenant à un groupe donné, de quitter ce groupe afin d'intégrer un autre perçu comme plus valorisé.¹⁶

Tajfel et Turner considèrent que les frontières entre groupes sont ainsi perçues comme perméables, ce qui revêt une importance particulière pour les changements de groupe « vers le haut ». Cette mobilité sociale se manifeste lorsque l'individu, issu d'un groupe désavantagé, cherche à améliorer son statut en rejoignant un groupe considéré comme plus prestigieux.¹⁷ Comme Turner et Tajfel, Miscoiu montre que l'identité nationale n'est pas stable : elle est **mobilisée ou démobilisée** selon les moments politiques (guerre, élections, crise identitaire).¹⁸ De ce fait, les acteurs politiques (État, élites nationalistes) **activent l'identité nationale** pour créer la mobilisation.¹⁹ En d'autres termes, Miscoiu considère que la nation n'est pas une permanence : c'est une identité sociale **contextuellement activée**.²⁰ Pour sa part, Pierre Bourdieu L'identité

¹⁴ Henri, Tajfel et John Turner, *op. cit.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*, p.33

¹⁷ *Ibid*

¹⁸ Sergiu Mișcoiu, *op. cit.*

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ *Ibid.*

sociale résulte de **structures sociales intériorisées** (habitus), qui conditionnent nos pratiques, goûts, valeurs et appartenances.²¹ Il estime que les groupes (classe sociale, nation, ethnies) sont produits par :la **classification** (catégories imposées par l'État, l'école, les institutions), la **légitimité symbolique** (langue, culture légitime), les **rapports de pouvoir**.²²

Tout en soutenant les arguments de Bourdieu, Tajfel, Turner, et Miscoiu, il convient de relativiser en rappelant que, en tant que construction sociale, l'identité sociale n'acquiert une véritable importance que lorsqu'elle est investie d'une forte croyance, au point d'être perçue comme une norme immuable. À défaut, elle demeure une réalité flexible, susceptible d'être réinterprétée, adaptée ou même remplacée en fonction du milieu et de l'environnement dans lesquels évolue l'individu.²³ L'argument de la mobilité identitaire soutenu par Bourdieu, Tajfel, Turner et Miscoiu est tout à fait pertinente dans le contexte identitaire congolais. Henri Tajfel et John Turner définissent l'identité sociale comme une **partie du concept de l'estime de soi (self-esteem)** dérivée de l'appartenance à des groupes sociaux, et de la valeur ainsi que de la signification émotionnelle que cette appartenance confère à leurs membres.²⁴

Le self-esteem : une approche de l'identité sociale

Encrée dans une approche *self-esteem*, la théorie de l'identité sociale permet aux individus cherchant à maintenir une image positive d'eux-mêmes. Cette estime de soi est en partie dérivée de l'appartenance à des groupes valorisés.²⁵ Comme il sera démontré dans la sous-section suivante, l'instrumentalisation de l'identité sociale à des fins politiques, devenue monnaie courante en République Démocratique du Congo, explique le fait qu'une personne née des parents appartenant à deux ethnies différentes réclame son appartenance soit à l'une ou l'autre de deux ethnies au pouvoir, ou choisir l'identité qu'il estime être convenable et interchangeable en fonction de contexte, de temps et de circonstance socio-politique. De ce fait, les individus activent leurs différentes identités selon le contexte.²⁶

²¹ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Henri, Tajfel et John Turner, 1986 *op.cit*, p. 15

²⁶ *Ibid.*

À partir de l'articulation entre la catégorisation sociale et la volonté de se distinguer positivement sur une échelle de valeurs, Henri Tajfel énonce les principes fondamentaux de la théorie de l'identité sociale : (i) Recherche d'une identité sociale positive : les individus tendent à atteindre ou à préserver une identité sociale valorisée; (ii) Comparaison intergroupe favorable : une identité sociale positive repose principalement sur des comparaisons avantageuses entre l'endogroupe et des exogroupes pertinents, l'endogroupe devant être perçu comme distinct et supérieur; (iii) Stratégies face à une identité sociale insatisfaisante : lorsque l'identité sociale est jugée négative ou dévalorisée, les individus cherchent soit à quitter leur groupe pour rejoindre un groupe mieux évalué, soit à améliorer la position de leur groupe actuel afin de le rendre plus favorablement distinct.²⁷

Les trois principes de la théorie de l'identité sociale formulés par Tajfel permettent de mieux comprendre les logiques de rivalité et de violence observées dans les conflits interethniques en République Démocratique du Congo. Premièrement, la recherche d'une identité sociale positive pousse les individus à valoriser leur appartenance à un groupe ethnique ou communautaire, ce qui renforce le sentiment d'exclusivité et de supériorité. Deuxièmement, cette identité sociale positive repose sur des comparaisons intergroupes favorables : les communautés cherchent à se distinguer en mettant en avant des caractéristiques perçues comme supérieures (origine, culture, accès aux ressources), ce qui alimente la compétition et la méfiance envers les exogroupes. Ainsi donc, l'identité sociale et son approche de *self-esteem* est une construction sociale dont les personnes se servent, soit pour se distinguer des autres individus ou des groupes sociaux, ethniques ou nationaux qu'ils estiment différents, inférieurs ou supérieurs aux-leurs.

L'identité en tant que Construction sociale

L'identité sociale, en tant que théorie des relations intergroupes, est une construction sociale exacerbée par l'accès limité aux ressources naturelles et l'instrumentalisation de l'ethnicité par les acteurs politiques, voire religieux. Tajfel et Turner insistent sur le fait que l'identité sociale est un système de croyances qui ne coïncident pas forcément terme à terme avec la réalité objective, cependant « on doit s'attendre à rencontrer une corrélation marquée entre le degré de stratification objective dans un système social (de quelque

²⁷ *Ibid.*

manière qu'il soit mesuré) et la diffusion sociale et l'intensité du système de croyances au 'changement social' ».²⁸ Ils estiment que l'existence de systèmes de croyances, qui se développeraient à partir des situations inégalitaires réelles et participeraient à leur légitimation, en restreignant par exemple les possibilités de comparaisons intergroupes à des groupes de statuts comparables, pourrait contribuer à expliquer cette tendance au statu quo.

Comme Tajfel et Turner, Pierre Bourdieu, considère que les groupes sociaux- qu'il s'agisse de classes sociales, de nations ou d'ethnies - se constituent par plusieurs mécanismes interdépendants : la **classification**, c'est-à-dire les catégories définies et imposées par l'État, l'école ou d'autres institutions ; la **légitimité symbolique**, qui confère une valeur normative à certaines langues, pratiques ou cultures ; et les **rapports de pouvoir**, qui structurent et hiérarchisent ces groupes.²⁹ À travers le concept **d'habitus**, Bourdieu fournit un cadre analytique permettant de concevoir l'identité collective comme un construit social, résultat des interactions entre ces différents facteurs.³⁰

L'identité sociale se construit à partir de l'appartenance à des groupes et de la perception des différences avec les autres. Selon Henri Tajfel, elle repose sur la distinction entre **endogroupe et exogroupe**, qui permet à l'individu de se situer et de valoriser son groupe.³¹ John C. Turner approfondit cette approche en soulignant le rôle de la **catégorisation sociale** et de la **dépersonnalisation**, processus par lequel l'individu se perçoit comme membre du groupe plutôt que comme un « moi » isolé.³² Il considère que les groupes se définissent autour de **prototypes**, qui guident comportements et perceptions, renforcent la cohésion interne et peuvent générer des biais vis-à-vis de l'exogroupe.³³

Sergiu Mișcoiu montre que la nation, en tant qu'**identité collective**, est socialement construite : la cohésion nationale résulte d'un travail constant de **distinction et de comparaison** entre « nous » et « eux », à travers l'établissement de frontières symboliques entre « nationaux » et « étrangers » ou « minorités ». Ce mécanisme éclaire à la fois les conflits interethniques, comme ceux qui opposent les Tutsis congolais aux autres groupes de l'est de la

²⁸ Henri, Tajfel et John Turner, *op. cit.* p.10

²⁹ Pierre Bourdieu, *op. cit.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ Henri Tajfel, *op. cit.*

³² John Turner, *op. cit.*

³³ *Ibid.*

RDC, et la difficulté à construire une identité nationale collective. Pierre Bourdieu complète cette perspective en insistant sur la production des groupes sociaux par la **classification institutionnelle**, la **légitimité symbolique** et les **rapports de pouvoir**. Le concept d'**habitus** permet de comprendre l'identité collective comme un produit social façonné par l'interaction entre pratiques, structures et hiérarchies symboliques. Ainsi, ces quatre approches combinent dimensions cognitive, symbolique et structurelle pour offrir une compréhension intégrée de l'identité sociale et collective, toujours construite dans des processus de distinction et de pouvoir.

Dans le contexte local de la République démocratique du Congo, les individus oscillent entre plusieurs identités sociales selon les enjeux sécuritaires, politiques ou socio-économiques qui les obligent de se sévir de leur ethnie ou tribu comme moyen de servie. Ce phénomène explique très bien la notion de la mobilité identitaire évoquée et analysée par Tajfel, Turner, Bourdieu et Missoiu dans la sous-section précédente. Dans les situations sécuritaires liés aux conflits armés, par exemple, l'identité **ethnique** devient saillante et mobilisée comme instrument de différenciation et de revendication. Comme nous allons le démontrer dans les prochaines sections, les cas des conflits Katangais-Kasaiens, Tutsi-Hutu et Hema-Lendu sont une parfaite illustration de l'instrumentalisation de l'identité sociale à des fins économiques et politiques.

L'argument de la mobilité identitaire, tel que développé par Bourdieu dans ses analyses sur l'*habitus* et les stratégies d'acteurs, ainsi que par Tajfel et Turner dans la théorie de l'identité sociale, ou Missoiu dans son approche constructiviste, apparaît particulièrement heuristique pour comprendre les dynamiques identitaires en République démocratique du Congo (RDC). Dans ce contexte marqué par une forte politisation de l'appartenance ethnique, l'identité sociale tend à être mobilisée comme ressource stratégique, tant par les acteurs politiques que par les individus.

La pratique, désormais récurrente, consistant à instrumentaliser l'identité ethnique à des fins de positionnement ou de proximité avec le pouvoir, illustre ce phénomène. Par exemple, un individu issu d'un père katangais et d'une mère kasaïenne peut privilégier l'identification au groupe katangais lorsqu'un président originaire du Katanga accède au pouvoir. Inversement, le même individu peut réajuster son identité et se réclamer kasaïen lorsque le pouvoir politique devient kasaïen. Cette logique opportuniste de reconfiguration identitaire, loin d'être marginale, se retrouve dans plusieurs autres groupes ethniques du pays.

Même parmi les individus dont les deux parents appartiennent à une même ethnies, la mobilité identitaire demeure possible grâce à l'existence de patronymes plurivalents. Certains noms - tels que Ilunga, Ngoy, Mutombo ou Kabongo - permettent une identification crédible à plusieurs groupes ethniques, offrant ainsi aux individus une latitude stratégique pour ajuster leur identité en fonction du contexte politique et des avantages potentiels qui en découlent. Ces observations mettent en évidence l'imbrication entre identité sociale et champs politiques, où les identités ethniques ne sont pas des catégories fixes, mais plutôt des constructions socialement et politiquement malléables. Dans le cas congolais, la fluidité identitaire apparaît comme une réponse adaptative aux configurations changeantes du pouvoir, confirmant ainsi la pertinence de la notion de mobilité identitaire dans l'analyse des dynamiques sociopolitiques contemporaines de la RDC.

2. L'IDENTITE SOCIALE SOURCE DES CONFLITS INTER-ETHNIQUES KATANGAIS-KASAÏENS

Le conflit intercommunautaire opposant les Katangais aux Kasaïens s'est intensifié en raison de deux dynamiques principales : d'une part, la rareté des opportunités d'emploi au sein des entreprises publiques, perçues comme une ressource limitée ; d'autre part, l'instrumentalisation stratégique de l'appartenance ethnique par certains acteurs politiques. Les Katangais, se considérant comme les « originaires » de la province, dénonçaient l'accès privilégié qu'auraient obtenu les Kasaïens, qualifiés de « non-originaires », aux postes de responsabilité dans les entreprises publiques telles que la Générale des Carrières et des Mines (Gécamines) et la Société nationale des chemins de fer congolais (SNCC). Cette tension sociale, exacerbée par le chômage et la grogne dus à la nationalisation de la Gécamines et d'autres entreprises publiques, fut instrumentalisée par les dirigeants de l'Union des Fédéralistes Républicains Indépendants (UFERI), qui en tirèrent parti pour attiser la xénophobie et nourrir une hostilité tribale des Katangais à l'égard des Kasaïens.³⁴

Malheureusement, ce clivage socio-culturel s'étend également aux églises dites de réveil, lesquelles auraient pu jouer un rôle de médiation en favorisant la réconciliation et le vivre-ensemble entre Katangais et Kasaïens. Loin d'être au

³⁴ Bakajika Banjikila, *Épuration ethnique en Afrique : les "Kasaïens" (Katanga 1961 – Shaba 1992)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 117.

milieu du village, ces institutions religieuses se trouvent elles aussi traversées par des clivages tribaux et une politisation excessive. Elles contribuent parfois à renforcer l'identité communautaire et la prééminence tribalo-ethnique d'une communauté vis-à-vis des autres, plutôt qu'à promouvoir une posture de neutralité et de rassemblement. Par ailleurs, les observations réalisées dans les principales villes du Grand Katanga montrent que les églises dirigées par des pasteurs d'origine kasaïenne regroupent majoritairement des fidèles kasaïens, tandis que celles placées sous la direction de pasteurs katangais attirent principalement des fidèles katangais.

Certains leaders des églises de réveil transforment leurs chœurs en tribunes politiques, mobilisant leurs fidèles en faveur de candidats avec lesquels ils entretiennent des affinités tribalo-ethniques, au détriment des autres. Loin de construire une identité chrétienne commune, certains responsables religieux se muent soit en opposants politiques, soit en mobilisateurs de partis, selon leurs tendances tribales ou ethniques. Cependant, en tant que construction sociale, l'identité n'empêche pas une infime minorité des membres de ces deux communautés de transcender ce clivage tribalo-ethnique et de se défaire des stéréotypes, clichés et critiques négatives qui les empêchent de percevoir les membres de la communauté kasaïenne comme leurs propres frères et sœurs, et vice versa. L'identité sociale, en elle-même, ne constitue pas une source de conflits. Elle devient une cause de tensions lorsqu'elle est instrumentalisée par des leaders politiques, religieux ou communautaires.

Par ailleurs, l'identité sociale peut devenir une source de conflits lorsqu'elle entre en compétition avec une ou plusieurs autres identités, ce que Samuel Huntington décrit comme le « choc des civilisations » (*clash of civilizations*).³⁵ Huntington estime que lorsque deux civilisations entrent en contact, la plus forte tend à engloutir, assimiler, voire acculturer la plus faible.³⁶ S'appuyant sur la notion de *self-esteem*, chaque ethnie considère son identité comme supérieure. Ainsi, lorsqu'une identité sociale est perçue ou se considère comme la meilleure, au point de vouloir dominer, assimiler ou faire disparaître d'autres identités sociales, cultures, civilisations ou religions, elle devient une source potentielle de conflit.

³⁵ Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1996, p. 45.

³⁶ *Ibid*, p.45

L'instrumentalisation politique de l'identité sociale au Katanga

Dans le cas du Katanga, les représentations de supériorité que la communauté katangaise entretenait à l'égard des Kasaïens installés dans la province furent exploitées par des leaders politiques tels que Nguz a Karl-i-Bond et Antoine-Gabriel Kyungu wa Kumwanza, sous l'instigation de l'ancien président Mobutu Sese Seko. Cette instrumentalisation identitaire visait à attiser la frustration, la haine tribale, la stigmatisation et le rejet, allant jusqu'à légitimer l'exclusion et les violences contre la communauté kasaïenne. Comme démontré par John Dollard, Neal E. Miller, Leonard W. Doob, Orval H. Mowrer et Robert R. Sears, à travers leur théorie de frustration-agression, « l'apparition d'un comportement agressif suppose toujours l'existence d'une frustration et, à l'opposé, l'existence d'une frustration conduit toujours à une certaine forme d'agression. »³⁷

Les discours démagogiques de Kyungu wa Kumwanza et Nguz a Karl-i-Bond, sous l'instigation de Mobutu Sese Seko, ont instrumentalisé l'identité tribale pour convaincre une partie de l'opinion katangaise que la communauté kasaïenne dominait les postes stratégiques des entreprises publiques, telles que la Gécamines et la SNCC. Cette rhétorique a transformé des frustrations économiques liées au chômage en hostilité tribale-ethnique, exacerbant la haine et légitimant l'exclusion des Kasaïens. Loin de résoudre les problèmes structurels d'emploi, le départ des Kasaïens des entreprises publiques a renforcé le clivage identitaire et consolidé une dynamique de violence communautaire. Ainsi donc, le conflit entre Katangais et Kasaïens démontre que l'identité régionale (provinciale) et ethnique s'est cristallisée autour de la compétition pour l'emploi dans les mines et les industries. Les Katangais revendiquent une priorité locale face aux Kasaïens migrants, perçus comme des concurrents non originaires de la province. À cet effet, l'identité sociale a été reconstruite pour défendre des intérêts économiques, au détriment de la coexistence nationale.

En République démocratique, en général, et le Katanga, en particulier, le lien entre identité sociale et politique demeure particulièrement étroit. Les acteurs politiques manipulent fréquemment les appartenances tribales ou ethniques pour atteindre leurs objectifs, tandis que les communautés s'appuient sur les partis politiques pour affirmer leurs identités ou régler des

³⁷ John Dollard, Neal E. Miller, Leonard W. Doob, Orval H. Mowrer et Robert R. Sears, *Frustration and Aggression*, New Haven (CT), Yale University Press, 1939, p. 7.

antagonismes intercommunautaires. Ce processus d'instrumentalisation réciproque contribue à la construction et à la consolidation d'identités sociales exclusives, renforcées en faveur d'une communauté donnée mais au détriment d'une autre.

La politisation de l'ethnicité se manifeste lorsque les appartenances communautaires deviennent des instruments de mobilisation électorale et de légitimation du pouvoir. Dans le cas congolais, l'UDPS est perçue comme le parti des Kasaïens, tandis que le PPRD, l'UFERI ou l'UNAFEC sont associés aux Katangais. Cette identification partisane à des communautés spécifiques transforme les rivalités politiques en antagonismes identitaires, renforçant la logique de confrontation plutôt que celle du compromis. Ainsi, les affrontements violents observés lors de la campagne électorale de 2023 ne relèvent pas seulement de divergences politiques, mais traduisent une instrumentalisation des fractures identitaires par les élites. Ce phénomène illustre la difficulté de construire un véritable « vivre-ensemble » dans un contexte où l'identité sociale est constamment mobilisée comme ressource politique.

En effet, un phénomène contraire à l'identité nationale se manifeste durant les élections présidentielles, législatives nationales ou locales en République démocratique du Congo. Ces scrutins suscitent un élan tribalo-ethnique, où le soutien à un candidat repose davantage sur ses origines tribales, ethniques ou provinciales que sur son programme politique. Les acteurs politiques instrumentalisent alors la tribu et l'ethnie, transformant des partis présentés comme ayant un ancrage national en véritables machines de mobilisation identitaire. Les candidats sont ainsi soutenus en tant que « filles et fils du terroir », opposés aux « non-originaires » ou aux « étrangers ».

Les résultats des élections présidentielles de décembre 2023 ont montré que, malgré les réalisations du président Félix Tshisekedi durant son premier quinquennat, notamment dans le Lualaba et le Grand Katanga, la majorité de la population katangaise a voté massivement en faveur de Moïse Katumbi, essentiellement parce qu'il est perçu comme « fils du territoire ». De manière symétrique, Katumbi, bien qu'ayant demandé pardon aux Kasaïens pour les violences et violations des droits humains commises lors des refoulements des années 1990-1992 et les avoir invités à revenir s'installer au Katanga, n'a recueilli qu'environ 3 % des suffrages valablement exprimés dans le Grand Kasaï, considéré comme le fief naturel de Félix Tshisekedi en tant que « fils du terroir ».

Ainsi, le clivage ethnique observé au Katanga entre Katangais et Kasaïens a atteint un niveau paroxystique, au point d'affecter profondément le vivre-ensemble collectif. Cette fracture ne touche pas seulement les groupes sociaux des deux communautés, mais s'étend également à l'élite intellectuelle du pays, y compris aux professeurs d'université, dont une large partie adopte des positionnements fondés sur leur appartenance tribale, ethnique ou provinciale. Par conséquent, les jugements, opinions, les critiques et même les analyses formulées par une majorité d'intellectuels appartenant à ces deux communautés - en particulier les Katangais et les Kasaïens - ainsi qu'à d'autres groupes congolais, tendent à produire des stéréotypes et des formes de stigmatisation réciproques entre ethnies.

Le conflit interethnique entre les Hema et les Lenda en Ituri

Les tensions intercommunautaires entre Hema et Lendu se sont exacerbées jusqu'à se transformer en conflit armé ouvert, impliquant directement les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans des tentatives de rétablissement de la paix. La Coopérative de Développement Économique du Congo (CODECO) a émergé dans le territoire de Djugu, en Ituri, comme une milice lendu visant à défendre sa communauté contre la domination des Hema et contre l'armée nationale. En réaction, des groupes d'autodéfense hema, tels que « Jeunesse Zaïre », se sont constitués pour lutter contre la CODECO, alimentant un cycle de violences intercommunautaires.³⁸ De même, plusieurs groupes armés d'autodéfense se sont formés en réaction aux actes de violence perpétrés par la CODECO.³⁹ Les hostilités ont d'abord débuté en 2017-2018 dans des régions agricoles et d'élevage.

En dépit de ses origines ethniques, le conflit Hema-Lendu s'est intensifié sous l'effet de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, en particulier les mines d'or. L'économie politique des conflits armés en Ituri, et plus spécifiquement dans le territoire de Djugu, révèle que l'exploitation aurifère constitue un facteur central. Depuis 2021, l'or est devenu une source de

³⁸ International Peace Information Service, *Groupes armés, contrôle territorial, conflits fonciers et exploitation aurifère à Djugu, Ituri, République démocratique du Congo*, rapport IPIS financé par USAID, Anvers, juin 2023..

³⁹ Koen Vlassenroot et Timothy Raeymaekers, « The Politics of Rebellion and Intervention in Ituri: The Emergence of a New Political Complex », *African Affairs*, vol. 103, no 412, 2004, p. 385-412.

financement majeure pour les milices Jeunesse « Zaïre » et surtout pour la CODECO. Selon le Groupe d'experts de l'ONU, le contrôle des sites aurifères autour de Mongbwalu a été déterminant dans l'expansion territoriale de la CODECO en 2022. De leur côté, les milices Hema ont également cherché à conquérir de nouvelles mines dans cette zone. Les groupes armés exploitent directement les sites, prélèvent des taxes sur la production ou participent au commerce et à la contrebande des minerais, inscrivant ainsi la violence dans une logique de prédatation économique.

Contrairement au conflit qui a ravagé l'Ituri durant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), largement attribué à des rivalités pour l'accès aux ressources naturelles, les affrontements actuels semblent davantage enracinés dans un enchevêtrement complexe de griefs communautaires anciens.⁴⁰ Ces tensions reposent sur des inégalités sociales réelles ou perçues, un accès inégal aux terres et une répartition du pouvoir politique jugée injuste. Le fait que des violences intercommunautaires de grande ampleur aient éclaté après plusieurs années de cohabitation relativement pacifique révèle l'existence de différends non résolus, longtemps latents. Il apparaît dès lors impossible de rétablir une paix durable sans s'attaquer aux problèmes locaux fondamentaux liés à l'accès aux terres, aux autorités coutumières, à la gouvernance minière et aux inégalités sociales et politiques entre les communautés, lesquels doivent être pris en considération par les gouvernements locaux et national.⁴¹

L'instrumentalisation socio-politique de l'identité sociale en Ituri

L'analyse des sources des tensions et conflits interethniques entre Hema et Lendu révèle qu'elles trouvent leur origine dans la construction sociale instaurée par les puissances coloniales à travers l'organisation administrative. Afin de renforcer leur contrôle sur les populations locales, les autorités belges ont créé de nouvelles entités administratives tribales et réparti les différentes communautés dans des chefferies distinctes. Cette structuration coloniale a institutionnalisé les divisions ethniques et posé les bases des antagonismes intercommunautaires contemporains.⁴² La création de la province de l'Ituri

⁴⁰ International Peace Information Service (IPIS), *Persistent Violence in Gold-Rich Ituri Province, DR Congo: Root Causes and Impact on Local Populations*, IPIS Briefing, août 2020

⁴¹ *Ibid.*

⁴² Koen Vlassenroot et Timothy Raeymaekers, « The Politics of Rebellion and Intervention in Ituri: The Emergence of a New Political Complex », *African Affairs*, vol. 103, no 412, 2004, p. 385-412; Daniel Fahey, *Ituri: Gold, Land, and Ethnicity in North-Eastern Congo*, Londres et Nairobi, Rift Valley Institute, 2013, p. 22.

s'inscrit dans une trajectoire marquée par une longue histoire de guerres civiles dévastatrices, de tensions intercommunautaires persistantes et d'ingérences étrangères, notamment de l'Ouganda et du Rwanda. Ces dynamiques, dont les racines remontent à l'époque coloniale, ont façonné un contexte de fragilité institutionnelle et de conflictualité chronique, expliquant en partie la complexité des crises actuelles dans la région.⁴³

Les politiques coloniales ont profondément marqué les relations politiques et sociales entre les communautés de l'actuelle province de l'Ituri. Les Hema ont bénéficié d'un accès privilégié à l'éducation, à la politique locale et aux emplois dans l'industrie minière et les plantations, souvent au détriment des Lendu. Les autorités coloniales considéraient en effet les Hema comme supérieurs, tandis que les Lendu étaient relégués au rang de citoyens de seconde zone, décrits comme « un peuple désespéré et malheureux ». Cette hiérarchisation coloniale a institutionnalisé des inégalités structurelles qui nourrissent encore aujourd'hui les antagonismes intercommunautaires. »⁴⁴

Les élites hema ont mobilisé leurs relations privilégiées avec l'administration de Mobutu pour acquérir des terres situées dans des territoires auparavant considérés comme appartenant aux Lendu. Cette appropriation foncière, facilitée par le pouvoir politique, a accentué les inégalités et nourri les tensions intercommunautaires.⁴⁵ Sous le régime de Mobutu, l'homme politique hema D'zbo Kalogi occupa plusieurs fonctions gouvernementales : vice-ministre de l'Agriculture (1970-1974), ministre des Mines (1974-1977) et ministre de l'Agriculture et du Développement rural (1986-1987).⁴⁶ Selon Fahey, dans le territoire de Djugu, les conflits fonciers étaient particulièrement vifs dans la collectivité de Walendu Pitsi, où les dirigeants lendu revendiquaient des droits coutumiers sur des concessions acquises par des hommes d'affaires hema après l'indépendance. Cette situation illustre la persistance des rivalités foncières héritées de l'histoire coloniale et leur exacerbation par les dynamiques postcoloniales d'appropriation des terres. »⁴⁷

Le territoire de Djugu compte aujourd'hui quatre chefferies hema, dirigées par des chefs coutumiers dotés de pouvoirs héréditaires et jouissant

⁴³ Jean Pottier, « Representation of Ethnicity in the Search for Peace: Ituri, Democratic Republic of Congo », *African Affairs*, vol. 109, no 434, 2010, p. 23-50.

⁴⁴ Vlassenroot K. et T. Raeymaekers, *op. cit.*, p.37

⁴⁵ *Ibid*, p.37

⁴⁶ *Ibid*.

⁴⁷ Fahey, *op. cit.*, pp. 27-29.

d'une relative autonomie, ainsi que trois secteurs lendu, entités administratives moins autonomes dont les responsables sont des administrateurs élus. Cette organisation institutionnelle reflète une asymétrie de statut et de pouvoir entre les deux communautés, contribuant à la persistance des tensions intercommunautaires.⁴⁸ Ces entités sont extrêmement fragmentées, certaines parties des chefferies hema étant enclavées dans des secteurs lendu, et inversement.⁴⁹ Cette configuration institutionnelle présente l'inconvénient que certains groupements n'entretiennent aucun lien territorial direct avec leur chef-lieu. Un membre du conseil d'Ente, l'association ethnique des Hema, a métaphoriquement comparé la carte de l'Ituri à une « peau de léopard », soulignant ainsi la fragmentation et l'incohérence territoriale qui caractérisent l'organisation administrative de la province.⁵⁰

La complexité du conflit en Ituri dépasse les rivalités historiques entre Hema et Lendu. La province constitue une mosaïque ethnique où cohabitent, outre ces deux groupes, les Bira, Mambisa, Ngiti (Lendu du sud), Ndo-Okebo, Mabendi, Lese, Lugbara et Pygmées. Certains disposent de chefferies propres, tandis que d'autres partagent un secteur administratif.⁵¹ Par ailleurs, les Nande, originaires du Nord-Kivu, se sont implantés en Ituri à la suite des migrations de main-d'œuvre coloniales. Ils ont progressivement occupé des postes de premier plan dans divers secteurs économiques et dominé le commerce de l'or et du bois, ce qui a alimenté le mécontentement et les revendications des communautés locales se considérant comme autochtones.⁵²

Dans le territoire de Djugu, les chefferies hema sont Bahema-Nord, Bahema-Baguru, Bahema-Badjere et Bahema-Banywagi, tandis que les secteurs lendu comprennent Walendu-Djatsi, Walendu-Pitsi et Walendu-Tatsi. Plus largement, l'organisation administrative congolaise se structure de manière hiérarchique : les provinces sont subdivisées en territoires, les territoires en chefferies et secteurs, et ces derniers en groupements. Cette configuration reflète une articulation entre autorités coutumières et administratives, mais elle

⁴⁸ Jean-Tshibanda Omasombo et al., *Ituri : Terre et identités sous tensions*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, 2021, p. 446-447 et 521

⁴⁹ Kivu Security Tracker, « En Ituri, les FARDC ne parviennent pas à distinguer les miliciens CODECO des civils », novembre 2021

⁵⁰ *Ibid*, p.447

⁵¹ *Ibid.*

⁵² *Ibid*, pp. 446-447, 521.

contribue aussi à des asymétries de pouvoir entre communautés.⁵³ Les chefferies et les groupements sont placés sous l'autorité de chefs traditionnels désignés selon le droit coutumier, tandis que les secteurs relèvent d'un administrateur élu. À l'échelle locale, les villages sont également dirigés par des chefs coutumiers, ce qui illustre la coexistence entre structures coutumières et administratives dans l'organisation territoriale congolaise.⁵⁴

Plusieurs groupes armés d'autodéfense, majoritairement constitués de milices à base ethnique, ont émergé en réaction aux violences et atrocités perpétrées par les combattants de la CODECO contre les communautés de Djugu et d'autres territoires de l'Ituri. Cette prolifération de milices illustre une logique de protection communautaire, mais contribue également à l'escalade du conflit et à la fragmentation sécuritaire de la province.⁵⁵ Ces groupes sont apparus initialement au sein de la communauté hema, puis se sont étendus aux populations mambisa, nyali, ndo-okebo et alur. D'abord connus sous l'appellation de groupes d'autodéfense « Zaïre » ou Front Populaire d'Autodéfense au Congo (FPAC), certains se désignent désormais sous le nom de « Jeunesse » ou « Jeunesse Autodéfense ». Plus récemment, l'appellation « Mouvement d'Autodéfense Populaire de l'Ituri » (MAPI) a émergé dans le contexte de la lutte contre la CODECO, traduisant la diversification et la recomposition des milices locales.

À ce jour, il demeure incertain de savoir si ce mouvement doit être considéré comme une faction de Jeunesse/« Zaïre » ou comme une nouvelle initiative de protection communautaire. Dans cette étude, nous emploierons le terme Jeunesse/« Zaïre » pour désigner le mouvement armé d'autodéfense actif dans le territoire de Djugu. Composé de différents groupes locaux d'autodéfense, il présente une structure décentralisée, tout en disposant d'une organisation militaire relativement unifiée. Son quartier général serait situé dans le village de Nyaka, au sein de la chefferie de Bahema-Badjere. Fidèle à son appellation, Jeunesse/« Zaïre » recrute principalement des jeunes issus des communautés hema, mambisa, nyali, ndo-okebo et alur, ainsi que d'anciens combattants de l'Union des Patriotes Congolais (UPC).⁵⁶ Ces exemples démontrent que l'identité en soi n'est pas la source principale des conflits et

⁵³ *Ibid*, p.521

⁵⁴ *Ibid*, p.521

⁵⁵ Kivu Security Tracker, *op.cit*.

⁵⁶ *Ibid*, p. 22.

tensions intercommunautaires en Ituri, mais elle est instrumentalisée soit par l'élite politique, soit les autres leaders locaux qui en tirent les dividendes.

Outre les identités sociales, plusieurs facteurs nourrissent depuis longtemps les dissensions entre les communautés de l'Ituri, particulièrement dans le territoire de Djugu. Parmi eux figurent la stratification sociale et les inégalités persistantes ; la fragmentation du territoire en chefferies et secteurs, qui rend la carte comparable à une « peau de léopard » et suscite des désaccords sur les limites administratives ; un système foncier incapable de concilier les droits coutumiers liés à l'héritage historique avec les concessions récentes ; les tensions entre pouvoir coutumier et droit civil ; ainsi qu'une gouvernance opaque et frauduleuse dans le secteur aurifère.⁵⁷ Ainsi donc, le conflit Hema-Lendu illustre que l'identité ethnique est mobilisée comme critère central de différenciation. Les Hema, historiquement associés au commerce et à l'élevage, ont souvent été perçus comme privilégiés, tandis que les Lendu, majoritairement agriculteurs, se sont sentis marginalisés. La comparaison intergroupe sur la dimension économique (accès à la terre et aux ressources) a renforcé la rivalité.

3. CONFLITS ARMÉS INTERETHNIQUES DANS LES NORD ET LE SUD KIVU

Comme au Katanga et en Ituri, les conflits armés dans les Kivu résultent à la fois de l'instrumentalisation des identités sociales, souvent mises en opposition, et de la compétition pour l'accès aux ressources naturelles, facteur qui exacerbe les tensions identitaires. Depuis près de quatre décennies, les provinces du Nord et du Sud-Kivu connaissent des conflits ethniques récurrents. Contrairement à ceux de l'Ituri, ces conflits, dont les racines remontent aux années 1960, présentent une double dimension, interethnique et intra-ethnique. Ils se sont intensifiés avec le déplacement de la guerre dite « Kanyarwanda », qui a profondément reconfiguré la dynamique régionale. À partir de 1963, la guerre dite « Kanyarwanda » opposa pendant plus de deux ans les Banyarwandas aux Nande, Hunde et Nyanga. Ce conflit s'inscrit dans le prolongement du mouvement autonomiste qui avait conduit, en 1962, à la création de 21 « provincettes » dans l'ancien Congo belge, et se poursuivit jusqu'à l'arrivée de Mobutu au pouvoir en novembre 1965.⁵⁸

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ *Ibid.*

La victoire du Front patriotique rwandais (FPR) en juillet 1994 entraîna l'exode d'environ deux millions de réfugiés hutus vers l'est du Congo, principalement par les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Leur présence, et le fait que certains se soient transformés en acteurs armés, provoqua de vives tensions avec les communautés locales-Hunde, Hutu, Nyanga, Nande et Kumu- accentuant les dynamiques conflictuelles déjà présentes dans la région.⁵⁹ La présence d'acteurs armés contribue à l'intensification des violences - meurtres, viols, massacres et déplacements massifs de populations - et marque le point de départ d'une extension des conflits en cercles concentriques dans la sous-région. Ce processus ravive la situation congolaise jusque-là latente et déclenche des guerres dites de libération, lesquelles réactivent de multiples antagonismes tribaux à l'échelle nationale.⁶⁰

Instrumentalisation de l'identité sociale par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi

À l'origine, le conflit puise sa substance dans l'instrumentalisation de l'identité sociale, à travers la transplantation du clivage Hutu-Tutsi au Rwanda vers les Kivu. La proximité géographique du Nord-Kivu avec le Rwanda a produit trois effets majeurs : des flux migratoires successifs, l'importation des divisions entre Banyarwanda (Hutu et Tutsi), et l'extension du conflit rwandais au Congo. Plus récemment, les tensions politiques entre Kampala et Kigali ont accentué l'insécurité dans cette province, désormais fragmentée en deux zones militaires anciennement placées sous l'influence respective de ces capitales.⁶¹ La province du Nord-Kivu se structure en trois espaces géo-ethniques distincts. La zone de Beni et Lubero est homogène, exclusivement occupée par les Nande. Celle de Rutshuru est majoritairement peuplée d'autochtones. Enfin, la zone Goma-Masisi-Walikale présente une composition hétérogène (Hunde, Tembo, Hutu, Tutsi dans le Masisi, Nyanga à Walikale) et concentre les populations banyarwandas immigrées ou transplantées, ainsi que les réfugiés de 1959.⁶²

⁵⁹ *ibid*

⁶⁰ Filip Reyntjens, *La guerre des Grands Lacs : Alliances mouvantes et conflits régionaux, 1998-1999*, Paris, L'Harmattan, 1999.

⁶¹ Centre d'étude pour le développement de la Région des Grands Lacs (CIRGL), *Rapport n° 15*, Institut supérieur de tourisme, décembre 2018.

⁶² George, **Nzongola-Ntalaja**, *The Congo from Leopold to Kabila: A People's History*. Zed Books, 2002.

Cette dernière zone est particulièrement marquée par des conflits fonciers récurrents, notamment dans les territoires de Masisi et de Walikale.⁶³

Depuis plusieurs décennies, la croissance démographique et économique des Banyarwandas constitue une source de tensions avec les communautés locales du Nord-Kivu (Hunde, Nyanga, Tembo, Kumu et Nande). Modestement présents avant le partage colonial de 1885, ils se sont progressivement affirmés comme une composante majeure de la province à la suite de vagues migratoires successives.⁶⁴ Grâce à leur dynamisme et à l'appui de personnalités influentes à Kinshasa, les Banyarwanda ont pu acquérir des terres et du bétail en nombre significatif, tout en s'imposant dans plusieurs réseaux commerciaux stratégiques.⁶⁵ L'extension progressive de l'influence des Banyarwanda suscitait de fortes résistances au sein des autres communautés, qui les accusaient d'usurper leurs terres et de remettre en cause les prérogatives ancestrales de leurs autorités coutumières.⁶⁶

À partir de 1992, les litiges fonciers et les assassinats à dimension ethnico-politique se sont intensifiés, plongeant chaque communauté dans une psychose permanente face à la menace d'attaques intercommunautaires.⁶⁷ En 1993, les communautés Hunde et Nyanga du territoire de Walikale redoutaient une attaque imminente des Banyarwanda Hutu. Un incident violent, largement documenté, s'est alors produit. Toutefois, l'estimation précise du nombre de victimes durant les premiers mois du conflit demeure particulièrement incertaine.⁶⁸ Entre le 14 et le 17 juillet 1994, plus de 700 000 réfugiés hutus rwandais, accompagnés d'une partie de l'état-major des ex-FAR et de miliciens Interahamwe impliqués dans le génocide des Tutsi, se sont installés durablement au Nord-Kivu.⁶⁹ Cette arrivée massive a accentué l'insécurité et ravivé, chez les communautés déjà en conflit avec les Banyarwanda, la crainte d'une domination rwandaise dans la région. Les groupes armés hutu présents avant 1994 se sont rapidement alliés aux ex-FAR et aux Interahamwe,

⁶³ Poutier Jean Pottier, « Representation of Ethnicity in the Search for Peace: Ituri, Democratic Republic of Congo », *African Affairs*, vol. 109, no 434, 2010, p. 23-50, ici p. 36.

⁶⁴ Filip, Reyntjens, *op. cit.*

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ *Ibid*

⁶⁷ *Ibid*

⁶⁸ *Ibid*

⁶⁹ *Ibid*

renforçant leur opposition aux milices locales Mayi-Mayi (Hunde, Nyanga) et Ngilima (Nande).⁷⁰

À partir de la fin de 1994, la guerre ethnique s'est intensifiée avec une violence supérieure à celle de 1993. L'afflux massif de réfugiés hutu consécutif au génocide rwandais a constitué un facteur déterminant dans la multiplication des conflits en République Démocratique du Congo.⁷¹ La République Démocratique du Congo a constitué, et demeure, une base arrière pour divers mouvements rebelles opposés aux régimes du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi et du Soudan. Les pays voisins ont, pour leur propre stabilité interne, un intérêt direct à la résolution des conflits en République Démocratique du Congo. Toutefois, la mort d'André Kisese Ngundu, cofondateur de l'AFDL, lors de l'avancée des forces de l'alliance à Tingitingi, ainsi que le comportement belliqueux de certains soldats tutsi envers les populations congolaises, ont accentué les tensions. L'esprit de conquête et d'hégémonie attribué aux Tutsi, conjugué à l'hostilité croissante des Congolais envers ces alliés étrangers de l'AFDL, ont conduit Mzee Kabila, chef de l'État et président de l'Alliance, à dissoudre le mouvement qu'il qualifia de « conglomérat d'aventuriers ».⁷²

Cette dynamique régionale, prolongée par les guerres menées par le RCD-Goma, le CNDP, le M23 et les milices Mayi-Mayi, illustre la persistance d'une instabilité régionale alimentée par l'instrumentalisation des Tutsis congolais (Banyamulenge) par le Rwanda contre l'État congolais. En réaction, plusieurs ethnies autochtones du Nord et du Sud Kivus (Babembes, Bashi, Barega, etc.) ont formé à diverses reprises des fronts patriotiques, tels que les Mayi-Mayi ou Wazalendo, afin de soutenir le gouvernement congolais face aux offensives de ces groupes rebelles agissant par procuration, depuis l'avancement de l'Alliance des forces pour la libération du Congo (AFDL) à ce jour.

Par ailleurs, il sied de faire remarquer que le conflit Hutu-Tutsi a donné naissance à une identité ethnique transnationale, qui joue un rôle majeur à travers la transplantation des tensions vers l'Est de la République démocratique

⁷⁰ *Ibid*

⁷¹ Lemarchand Rene, *The Dynamics of Violence in Central Africa*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2009.

⁷² Kadimba Ilunga Marcel*, Kapend Yrung Eddy & Kalokola Yangonde Julien, La complexité de la guerre à l'Est de la R.D. Congo: Analyses sur les causes, conséquences et solutions adaptées. In *Revue Congolaise des Sciences & Technologies*, Vol. 02, No. 02, pp. 317-327 (2023)

du Congo, notamment avec le soutien du gouvernement rwandais. Dans ce contexte, les Tutsis congolais ont souvent été perçus comme des « étrangers », malgré leur enracinement local, ce qui a alimenté des tensions identitaires persistantes. La flexibilité identitaire se manifeste ici dans le fait que certains individus revendiquent une identité nationale congolaise, tandis que d'autres sont contraints de se définir principalement par leur appartenance ethnique, en fonction des enjeux politiques ou militaires du moment.

Les Banyamulenges, par exemple, se servent de leur identité Tutsi comme alibi, soit pour chercher et obtenir le soutien politique et militaire du Rwanda dans leur conflits armés contre le gouvernement congolais, soit pour réclamer leur citoyenneté congolaise d'origine. Pourtant, la nationalité congolaise d'origine des Banyamulenge a déjà été reconnue par la Constitution ainsi que par la loi sur la nationalité actuellement en vigueur en République démocratique du Congo.⁷³ Les différentes rébellions qui se sont succédé, depuis les conflits armés de 1996-1997 opposant le gouvernement du Zaïre dirigé par Joseph Mobutu Sese Seko à l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) soutenue par le Rwanda, jusqu'aux mouvements rebelles tels que le Rassemblement des Congolais Démocrates (RCD-Goma), le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) et le Mouvement du 23 Mars (M23) également soutenus par le Rwanda contre les gouvernements congolais successifs de Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, s'inscrivent dans une logique d'instrumentalisation de l'identité sociale visant à assouvir les intérêts économiques et politiques du Rwanda dans la partie orientale de la République démocratique du Congo.

Ainsi, face à l'agression rwandaise dissimulée derrière la rébellion du mouvement politico-militaire Alliance du Fleuve Congo (AFC) et du Mouvement du 23 Mars (M23), le gouvernement de la République démocratique du Congo s'efforce de renforcer l'identité nationale en appelant les patriotes Wazalendo à défendre la patrie, menacée de balkanisation par le Rwanda dans sa partie orientale. De manière similaire, l'Ouganda a instrumentalisé les identités sociales en attisant l'opposition entre Lendu et Hema dans l'Ituri et le Nord-Kivu. Le Burundi, quant à lui, a favorisé l'affrontement entre les milices banyamulenge (Tuanehero) et les Babembe dans les hauts et moyens plateaux du Sud-Kivu, notamment à Fizi, Baraka, Mwenga, Uvira, etc.

⁷³ La Constitution de la République Démocratique Congo du 18 février 2006; article 10; et Loi n° 04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise d'origine.

La construction d'une identité collective nationale

La construction d'une identité nationale pourrait offrir à la République démocratique du Congo une voie de sortie face à la crise identitaire persistante, ainsi qu'aux conflits armés interethniques qui affectent le pays depuis plusieurs décennies. L'article 10 de la Constitution congolaise, de même que la loi relative à la nationalité, reconnaissent la nationalité congolaise d'origine à tous les groupes ethniques présents sur le territoire national à la date de l'indépendance, le 30 juin 1960. Cependant, malgré cette reconnaissance juridique de la nationalité congolaise d'origine aux Banyawanda (Tutsis et Hutus congolais d'ascendance rwandaise), une partie des Tutsis congolais - notamment les Banyamulenge - continue de se percevoir davantage comme Rwandais que comme Congolais. Cette perception identitaire fragilise leur auto-intégration au sein de la nation congolaise et compromet les initiatives visant à construire une identité nationale collective inclusive.

Inversement, de nombreux groupes ethniques qui se considèrent comme autochtones tendent à privilégier leur identité ethnique ou provinciale au détriment d'une identité nationale. Cette forte cristallisation des appartenances nationales constitue un obstacle majeur à la consolidation d'une identité nationale partagée et, par conséquent, à la cohésion sociopolitique du pays. À travers sa politique dite du « retour à l'authenticité », l'ancien président de la République démocratique du Congo (alors Zaïre) avait tenté de construire une identité collective nationale visant à promouvoir une culture commune et à prévenir les divisions tribalo-ethniques. Soucieux de prêcher par l'exemple, Mobutu nomma ainsi Barthélémy Bisengimana, un Tutsi congolais d'ascendance rwandaise, au poste de directeur de cabinet, dans la stratégie politique de favoriser l'intégration nationale de la communauté tutsie et de leur reconnaître une identité zaïroise.

Sous son impulsion fut adoptée la loi n°72-002 du 5 janvier 1972, dite « loi Bisengimana », qui attribuait la nationalité zaïroise aux originaires du Ruanda-Urundi installés au Kivu avant 1950.⁷⁴ Toutefois, cette réforme juridique n'a pas réussi à ancrer les Banyawanda en général, et les Banyamulenges en particulier, dans une appartenance nationale pleinement reconnue. Au contraire, les Banyamulenges ont été instrumentalisés par le président rwandais Paul Kagame dans plusieurs mouvements rebelles, notamment l'Alliance des forces

⁷⁴ République du Zaïre. Loi n°72-002 du 5 janvier 1972 relative à la nationalité zaïroise ("loi Bisengimana").

démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), qui renversa Mobutu le 17 mai 1997, puis le RCD-Goma en 1998, le CNDP en 2008, et le M23 entre 2009 et 2013, avant la résurgence de ce dernier mouvement à partir de 2018 jusqu'à ce jour. Ces rébellions successives ont profondément déstabilisé l'Est du pays et accentué la fragmentation identitaire.

À travers sa politique dite du « retour à l'authenticité », l'ancien président de la République démocratique du Congo (alors Zaïre) avait tenté de construire une identité collective nationale visant à promouvoir une culture commune et à prévenir les divisions tribalo-ethniques. Cette initiative s'inscrivait dans une logique de construction nationale qui rejoint les thèses de Benedict Anderson décrivant la nation comme une *communauté imaginée*, construite par l'État et ses institutions.⁷⁵ Soucieux de prêcher par l'exemple, Mobutu nomma Barthélémy Bisengimana, un Tutsi congolais d'ascendance rwandaise, au poste de directeur de cabinet afin de favoriser l'intégration politique de la communauté tutsie dans la nation zaïroise. Sous l'impulsion de Bisengimana fut adoptée la loi n°72-002 du 5 janvier 1972, dite « loi Bisengimana », qui attribuait automatiquement la nationalité zaïroise aux originaires du Ruanda-Urundi installés au Kivu avant 1950.⁷⁶

Cependant, comme l'ont montré plusieurs travaux⁷⁷, ces réformes juridiques proposées par Bisengemana n'ont pas suffi à intégrer les Banyawanda en général, et les Banyamulenges en particulier, dans une identité nationale stable. En effet, jugée trop permissive et source de tensions politiques et sociales, la loi de 1972 fut abrogée par la Loi n°81-002 du 29 juin 1981 sur la nationalité zaïroise⁷⁸, qui restreint la nationalité congolaise en revenant à une définition plus stricte de “qui est Zaïrois”. Ironiquement, cette abrogation a exacerbé les tensions interethniques au lieu de les endiguer. Cette fragilité identitaire a facilité leur instrumentalisation politique par le Rwanda, conformément aux analyses de Bayart sur la « politique du ventre » et les logiques transétatiques d'appropriation identitaire en Afrique centrale.⁷⁹ Ainsi, les Banyamulenges ont été impliqués dans une succession de mouvements

⁷⁵ Benedict Anderson, **Benedict Anderson**, *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso, 1983.

⁷⁶ République du Zaïre. Loi n°72-002 du 5 janvier 1972, *op. cit.*

⁷⁷ René Lemarchand, *op. cit.* ; Vlassenroot, 2013, *op. cit.*

⁷⁸ République Démocratique du Congo, Loi n°81-002 du 29 juin 1981 relative à la nationalité zaïroise

⁷⁹ Frederick Barth, *Ethnic Groups and Boundaries*. Waveland Press, 1969.

rebelles, tels que AFDL, RCD-Goma, CNDP, M23, et continuent, avec le soutien du Rwanda, à déstabiliser profondément l'Est du pays.

Par ailleurs, la « gouvernance territoriale des non-originaires » mise en place par Mobutu répondait à une logique de centralisation autoritaire décrite par Young,⁸⁰ dans laquelle les nominations administratives servaient davantage à contrôler le territoire qu'à renforcer la cohésion nationale. Derrière le slogan « *tata moko, ekolo moko, bokonzi moko* » (« un seul père, une seule nation, un seul pouvoir »), la politique d'authenticité fut instrumentalisée pour justifier l'implantation du parti unique, le Mouvement populaire de la révolution (MPR), consolidant une dictature pendant trente-deux ans.

À l'inverse, les régimes de Joseph Kabila et Félix Tshisekedi ont, chacun en ce qui le concerne, restauré ou maintenu une gouvernance fondée sur le principe des « originaires », dans une logique de « politique de proximité ». Toutefois, comme l'ont démontré Berman, Eyoh et Kymlicka⁸¹, ce type de politique renforce inéluctablement les identités ethniques au détriment de l'identité nationale. En RDC, cela a conduit à une exacerbation du tribalisme, visible dans le fonctionnement électoral : malgré une loi électorale inclusive, les réalités sociologiques rendent difficile l'élection de candidats dans des provinces autres que celles dont ils sont originaires, confirmant les analyses de Posner sur la force politique des clivages ethniques en Afrique.⁸²

Même les partis politiques se réclamant d'une envergure nationale demeurent influencés par les loyautés ethniques et régionales, un phénomène observé par Englebert qui souligne la faiblesse de l'État congolais et la persistance des logiques néo-patrimoniales.⁸³ Du point de vue sociologique, l'identité sociale en RDC tend à se reconfigurer autour d'un clivage linguistique opposant les Swahiliphones de l'Est aux Bangalaphones et Lubaphones de l'Ouest et du Centre, un phénomène que Mișcoiu qualifie de « fragmentation identitaire par compétition discursive ».⁸⁴ Ce clivage est aggravé par le conflit opposant l'État congolais à la rébellion du M23, soutenue par le Rwanda, ce qui fragilise davantage les dynamiques de construction d'une identité nationale

⁸⁰ Crawford Young, *The African Colonial State in Comparative Perspective*. Yale University Press, 1994.

⁸¹ Berman, Eyoh et Kymlicka, *Ethnicity and Democracy in Africa*. James Currey, 2004.

⁸² Daniel Posner, *Institutions and Ethnic Politics in Africa*. Cambridge University Press, 2005.

⁸³ Pierre Englebert, *Africa: Unity, Sovereignty, and Sorrow*. Lynne Rienner, 2009.

⁸⁴ Sergiu Mișcoiu, *op. cit.*

unifiée. Les travaux de Barth sur les frontières ethniques montrent que la conflictualité renforce les distinctions identitaires plutôt que de les atténuer, ce qui est vérifiable dans le contexte congolais actuel.⁸⁵ En définitive, bien que la construction d'une identité nationale congolaise constitue un impératif sociopolitique, conformément aux théories constructivistes de Gellner⁸⁶ et Mișcoiu⁸⁷ elle demeure un idéal encore largement inachevé, entravé par la persistance des loyautés ethniques, la politisation des identités et l'ingérence régionale.

CONCLUSION

Depuis plusieurs décennies, la République démocratique du Congo est confrontée à des conflits armés et à des tensions intercommunautaires dont l'une des causes majeures réside dans l'instrumentalisation des identités sociales par des acteurs politiques, traditionnels et régionaux. Comme l'ont démontré Anderson et Gellner, les identités collectives, loin d'être naturelles ou immuables, sont des constructions sociohistoriques mobilisées par les élites pour consolider leur pouvoir, particulièrement dans les contextes d'États fragiles. Dans les provinces du Katanga, de l'Ituri ainsi que du Nord et du Sud-Kivu, cette instrumentalisation apparaît clairement dans la mobilisation des appartenances ethniques, dans la compétition pour les ressources naturelles stratégiques, dans la faiblesse structurelle de l'État congolais - analysée notamment par Young - et dans l'ingérence des puissances régionales, en particulier le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda.

Cette situation confirme les travaux de Barth, selon lesquels les conflits ne naissent pas de l'existence des groupes ethniques en soi, mais de la manipulation politique des frontières identitaires. L'identité sociale n'est donc pas intrinsèquement génératrice de violence : elle devient source de conflit lorsqu'elle est exploitée et instrumentalisée par les acteurs politiques, religieux ou communautaires pour susciter frustrations, ressentiments et dynamiques d'hostilité pouvant aboutir aux violences les plus meurtrières. Cette lecture rejoue les analyses de Bayart sur « la politique du ventre » et l'usage stratégique des identités dans les luttes de pouvoir en Afrique.

⁸⁵ Barth Frederick, *op. cit.*

⁸⁶ Ernest Gellner, *Nations and Nationalism*. Cornell University Press, 1983.

⁸⁷ Sergui Mișcoiu, *op. cit.*

Ainsi, l'identité congolaise apparaît, conformément aux approches constructivistes de Mişcoiu, comme une construction sociale susceptible d'être déconstruite et reconstruite dans le cadre d'un véritable projet de réconciliation nationale. Un tel projet viserait à renforcer l'unité et la cohésion nationales, à réduire les conflits interethniques alimentés par la manipulation politique des identités, et à doter la population congolaise d'une identité nationale inclusive, compatible avec la nature multiethnique et multiculturelle de la RDC. Comme le souligne Englebert, la refondation identitaire constitue une condition essentielle pour stabiliser l'État congolais et construire une citoyenneté partagée. En définitive, la construction d'une identité nationale collective ne relève pas d'un simple effort symbolique : elle constitue une nécessité politique et sociologique fondamentale pour consolider la paix, restaurer l'autorité de l'État, et orienter la RDC vers un avenir où la diversité ne sera plus un facteur de division, mais un atout pour le développement national.

Bibliographie

1. Anderson, Benedict (1983), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso.
2. Bakajika, Banjikila (1997), *Épuration ethnique en Afrique : les "Kasaïens" (Katanga 1961 – Shaba 1992)*, Paris, l'Harmattan.
3. Barth, Frederick (1969), *Ethnic Groups and Boundaries*, Waveland Press.
4. Berman, Eyoh and Kymlicka (2004), *Ethnicity and Democracy in Africa*. James Currey.
5. Bourdieu, Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
6. Centre d'étude pour le développement de la Région des Grands Lacs (2018), *Rapport n° 15*, Institut supérieur de tourisme.
7. Crawford, Young (1994), *The African Colonial State in Comparative Perspective*. Yale University Press.
8. Dibwe dia Mwembu, Donatien (2009), « L'épuration ethnique au Katanga et l'éthique du redressement des torts du passé », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 33, nos 2-3.
9. Dibwe dia Mwembu, Donatien (2004), « Le travail en milieu ouvrier industriel congolais : cas de l'UMHK/Gécamines », *Cahiers de Philosophie et des Sciences du Travail*, vol. 1.

10. Dollard, John, Neal E. Miller, Leonard W. Doob, Orval H. Mowrer et Robert R. Sears (1939), *Frustration and Aggression*, New Haven (CT), Yale University Press.
11. Englebert, Pierre (2009), *Africa: Unity, Sovereignty, and Sorrow*. Lynne Rienner.
12. Ernest, Gellner (1983), *Nations and Nationalism*. Cornell University Press.
13. Festinger, Leon (1954), « A Theory of Social Comparison Processes », *Human Relations*, vol. 7, no 2.
14. Gecas, Viktor (1982), « The Self-Concept », *Annual Review of Sociology*, vol. 8.
15. Huntington, Samuel P. (1996), *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Paris, Éditions Odile Jacob.
16. International Peace Information Service (2023), *Groupes armés, contrôle territorial, conflits fonciers et exploitation aurifère à Djugu, Ituri, République démocratique du Congo*, rapport financé par USAID, Anvers.
17. Kadimba Ilunga, Marcel, Kapend Yrung, Eddy et Kalokola Yangonde, Julien (2025), « La complexité de la guerre à l'Est de la R.D. Congo : Analyses sur les causes, conséquences et solutions adaptées », *Revue congolaise des sciences*.
18. Kivu Security Tracker (2021), « En Ituri, les FARDC ne parviennent pas à distinguer les miliciens CODECO des civils ».
19. Lemarchand, René (1994), *Burundi: Ethnic Conflict and Genocide*. Cambridge University Press.
20. Lemarchand, René (2009), *The Dynamics of Violence in Central Africa*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
21. Miscoiu, Sergiu (2010), *Naissance de la nation en Europe. Théories classiques et théorisations constructivistes*, L'Harmattan, Paris.
22. Nzongola-Ntalaja, George (2002), *The Congo from Leopold to Kabila: A People's History*. Zed Books.
23. Omasombo, Jean-Tshibanda et al., (2021), *Ituri : Terre et identités sous tensions*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
24. Posner, Daniel (2005), *Institutions and Ethnic Politics in Africa*. Cambridge University Press.
25. Pottier, Jean (2010), « Representation of Ethnicity in the Search for Peace: Ituri, Democratic Republic of Congo », *African Affairs*, vol. 109, no 434.
26. République Démocratique du Congo (2006), *Constitution du 18 février*, Journal officiel, Kinshasa.
27. République Démocratique du Congo (2004), *Loi n° 04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise*, Journal officiel, Kinshasa.

28. République Démocratique du Congo (1981), Loi no 81-002 du 29 juin relative à la nationalité zaïroise.
29. République du Zaïre (1972), Loi n°72-002 du 5 janvier relative à la nationalité zaïroise ("loi Bisengimana").
30. République du Zaïre (1972), Loi n°72-002 du 5 janvier, *op. cit.*
31. Reyntjens, Filip (1999), *La guerre des Grands Lacs : Alliances mouvantes et conflits régionaux, 1998-1999*, Paris, L'Harmattan.
32. Rosenberg, Morris (1976), « Beyond Self-Esteem: The Neglected Issues in Self-Concept Research », communication présentée aux réunions annuelles de l'ASA.
33. Rosenberg, Morris, Carmi Schooler, Carrie Schoenbach et Florence Rosenberg (1995), « Global Self-Esteem and Specific Self-Esteem », *American Sociological Review*, vol. 60.
34. Tajfel, Henri et John Turner, « An Integrative Theory of Intergroup Conflict », in S. Worchel et W. Austin (dir.) (1979), *The Social Psychology of Intergroup Relations*, Pacific Grove (CA), Brooks/Cole.
35. Vlassenroot, Koen et Timothy, Raeymaekers (2004), « The Politics of Rebellion and Intervention in Ituri: The Emergence of a New Political Complex », *African Affairs*, vol. 103, no 412.